

RCS : LORIENT Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00075 Numéro SIREN : 480 620 400 Nom ou dénomination : GROUPE SECOB LORIENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/005355

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)	385 790		385 790	385 790
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	119 327	87 816	31 511	46 193
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 810		3 810	3 810
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	508 942	87 816	421 126	435 809
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.	1 032		1 032	51
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	274 296	24 051	250 245	330 753
Autres créances	193 462		193 462	57 127
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	248 820		248 820	212 069
Charges constatées d'avance (3)	4 522		4 522	3 254
TOTAL ACTIF CIRCULANT	722 133	24 051	698 082	603 254
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 231 075	111 867	1 119 208	1 039 062
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	415 961	680 334
Report à nouveau		-172 615
Résultat de l'exercice	-23 923	-91 758
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	502 038	525 961
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 249	36 062
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 206	3 400
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	1 836	1 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 070	183 135
Dettes fiscales et sociales	160 335	162 609
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 933
Autres dettes	992	1 448
Produits constatés d'avance (1)	136 481	119 775
TOTAL DETTES	617 169	513 102
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 119 208	1 039 062
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 158	23 249
(1) Dont à moins d'un an (a)	606 012	489 853
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		807
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	1 565	
Production vendue	811 955	871 066
Chiffre d'affaires net	813 519	871 066
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		500
Reprises sur provisions et transferts de charges	22 987	11 677
Autres produits	8	18
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	836 514	883 261
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	344 559	247 227
Impôts, taxes et versements assimilés	9 798	18 480
Salaires et Traitements	343 096	430 851
Charges sociales	138 692	165 365
Amortissements et provisions	32 171	29 427
Autres charges	68 034	89 129
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	936 350	980 479
RESULTAT D'EXPLOITATION	-99 835	-97 218
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	59	1 664
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	59	1 664
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	215	292
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	215	292
RESULTAT FINANCIER	-156	1 372
RESULTAT COURANT avant impôts	-99 991	-95 846
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	77 563	2 990

Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois
Sur opération en capital	319	1 333
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	77 882	4 323
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 740	
Sur opération en capital	244	235
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 984	235
RESULTAT EXCEPTIONNEL	69 899	4 088
Participation des salariés	2 162	
Impôts sur les bénéfices	-8 332	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-23 923	-91 758

Dossier Financier 2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE SECOB LORIENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 1 119 208 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 23 923 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimée de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'exploitation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,8%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0%
- Table de taux mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Situation exceptionnelle Covid-19 :

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation. Compte tenu du caractère récent de la pandémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, les conséquences de cette crise n'ont pas pu être évaluées avec précision. A la date d'arrêt des comptes, aucune incertitude significative susceptible de remettre en cause l'application du principe de continuité de l'exploitation n'a été identifiée.

La société Groupe Secob Lorient a autorisé la société Groupe Secob Rennes à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette option débute à compter du 1er septembre 2019, pour une durée de 5 ans, expirant au 31 août 2024. L'option pourra cependant être renouvelée

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	385 790			385 790
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	385 790			385 790
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 533			40 533
- Matériel de transport	33 456			33 456
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 456	2 198	316	45 337
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 445	2 198	316	119 327
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	3 810			3 810
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 825			3 825
ACTIF IMMOBILISE	507 060	2 198	316	508 942

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	
Éléments réévalués	385 790
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	385 790

Pour les fonds de commerce dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisée, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 106	6 107		17 213
- Matériel de transport	28 893	3 725		32 618
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 253	6 804	72	37 985
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 252	16 636	72	87 816
ACTIF IMMOBILISE	71 252	16 636	72	87 816

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 476 090 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 810		3 810
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	274 296	274 296	
Autres	193 462	193 462	
Capital souscrit - appelé, non versé	4 522	4 522	
Charges constatées d'avance			
TOTAL CREANCES	476 090	472 280	3 810
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	143 168
Fournisseurs - rrr à obtenir	118 897
Etat - produits À recevoir	1 908
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	263 973

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Crances Cients	24 051

2 types de créances clients sont provisionnées :

- les clients douteux
- les créances dont l'échéance est antérieure au 31/05/2020 (retard de règlement supérieur à 3 mois)

Le taux de provision est de 100 %.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	100,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 615 333 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	23 249	12 091	11 158	
Emprunts et dettes financières divers	4 200	4 200		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	290 070	290 070		
Dettes fiscales et sociales	160 335	160 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	998	998		
Produits constatés d'avance	136 481	136 481		
TOTAL DETTES	615 333	604 175	11 158	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	12 006			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	266 830
Associés - intérêts courus	6
Dettes provis. pr congés à payer	27 966
Personnel - autres charges à payer	9 564
Charges sociales s/congés à payer	9 984
Charges sociales - charges à payer	2 290
Etat - autres charges à payer	4 423
Taxe d'apprentissage cap	1 519
Formation continue cap	2 003
ADSPL à payer	89
TOTAL CHARGES A PAYER	324 675

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	4 522		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 522		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	136 481		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	136 481		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	797 181		797 181
Ventes de marchandises	1 565		1 565
Produits des activités annexes	14 773		14 773
TOTAL CA	813 519		813 519

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 691 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	244	
Régul CVAE = 157€ + Abandon Créance Groupe Secob Rennes = 75600€		75 757
Produits des cessions d'éléments d'actif		319
Impôts et Taxe : rappel des taxes foncières 2018+2018 par la SCI TYNELLY	7 740	

La société Groupe Secob Rennes, par décision en AG du 9 juillet 2020, a décidé l'abandon de sa créance commerciale au titre de la sous-traitance réalisée envers la société Groupe Secob Lorient, pour un montant de 75 600 €

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 873.69€

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les fonds externalisés à ce jour pour couvrir ces engagements sont de 31 628.69 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions ordinaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	785 187	832 019	781 222	871 066	813 519
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-68 027	-19 387	-12 538	-71 588	-18 959
Impôts sur les bénéfices	-17 792	-17 822	-2 082		-8 332
Participation des salariés		1 000	4 655		2 162
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-52 355	-28 743	-19 676	-91 758	-23 923
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-50,23	-2,56	-15,11	-71,59	-12,79
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-52,36	-28,74	-19,68	-91,76	-23,92
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	14	10	10	10	10
Montant de la masse salariale	386 642	355 743	340 468	430 851	343 096
Montant des sommes versées en avantages sociaux	173 253	159 980	137 741	165 365	138 692

GROUPE SECOB LORIENT

Société Par Actions Simplifiée au capital de 100 000,00 €
Siège social : 165 Rue de la Montagne du Salut Parc Activités Technellys
56600 LANESTER
480 620 400 RCS LORIENT

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU
11 FEVRIER 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2020, s'élevant à vingt trois mille neuf cent vingt deux euros et soixante et onze centimes (23 922,71 euros), que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice, s'élevant à -23 922.71 €

sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de 415 960.79 €

qui ressortira ainsi à 392 038.08 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

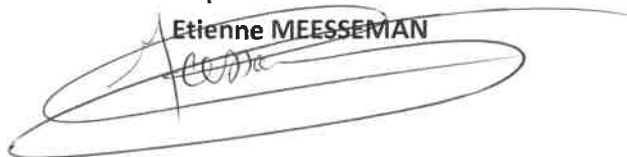
L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié Conforme

Le président

Etienne MEESSEMAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Etienne Meesseman', is written over a horizontal line. The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval shape.

GROUPE SECOB LORIENT

Société par Actions Simplifiée
165, Rue de la Montagne du Salut
56600 LANESTER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 août 2020



GROUPE SECOB LORIENT

Société par Actions Simplifiée
165, Rue de la Montagne du Salut
56600 LANESTER

A l'Assemblée générale de la société **GROUPE SECOB LORIENT**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **GROUPE SECOB LORIENT** relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concernent le fonds de commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 janvier 2021

Le Commissaire aux comptes
SEFAC

Représentée par Philippe BLIN
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)	385 790		385 790	385 790
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	119 327	87 816	31 511	46 193
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 810		3 810	3 810
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	508 942	87 816	421 126	435 809
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.	1 032		1 032	51
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	274 296	24 051	250 245	330 753
Autres créances	193 462		193 462	57 127
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	248 820		248 820	212 069
Charges constatées d'avance (3)	4 522		4 522	3 254
TOTAL ACTIF CIRCULANT	722 133	24 051	698 082	603 254
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	1 231 075	111 867	1 119 208	1 039 062
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 31/08/2020	Net au 31/08/2019
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	415 961	680 334
Report à nouveau		-172 615
Résultat de l'exercice	-23 923	-91 758
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	502 038	525 961
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	23 249	36 062
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 206	3 400
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	1 836	1 739
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	290 070	183 135
Dettes fiscales et sociales	160 335	162 609
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 933
Autres dettes	992	1 448
Produits constatés d'avance (1)	136 481	119 775
TOTAL DETTES	617 169	513 102
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 119 208	1 039 062
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 158	23 249
(1) Dont à moins d'un an (a)	606 012	489 853
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		807
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	1 565	
Production vendue	811 955	871 066
Chiffre d'affaires net	813 519	871 066
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		500
Reprises sur provisions et transferts de charges	22 987	11 677
Autres produits	8	18
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	836 514	883 261
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	344 559	247 227
Impôts, taxes et versements assimilés	9 798	18 480
Salaires et Traitements	343 096	430 851
Charges sociales	138 692	165 365
Amortissements et provisions	32 171	29 427
Autres charges	68 034	89 129
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	936 350	980 479
RESULTAT D'EXPLOITATION	-99 835	-97 218
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	59	1 664
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	59	1 664
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	215	292
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	215	292
RESULTAT FINANCIER	-156	1 372
RESULTAT COURANT avant impôts	-99 991	-95 846
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	77 563	2 990

Compte de résultat

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois
Sur opération en capital	319	1 333
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	77 882	4 323
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	7 740	
Sur opération en capital	244	235
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 984	235
RESULTAT EXCEPTIONNEL	69 899	4 088
Participation des salariés	2 162	
Impôts sur les bénéfices	-8 332	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-23 923	-91 758

Dossier Financier 2020

Période du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GROUPE SECOB LORIENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 1 119 208 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 23 923 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'usage pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net ré-estimée de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'exploitation.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,8%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0%
- Table de taux mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Situation exceptionnelle Covid-19 :

Les comptes annuels ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation. Compte tenu du caractère récent de la pandémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, les conséquences de cette crise n'ont pas pu être évaluées avec précision. A la date d'arrêt des comptes, aucune incertitude significative susceptible de remettre en cause l'application du principe de continuité de l'exploitation n'a été identifiée.

La société Groupe Secob Lorient a autorisé la société Groupe Secob Rennes à se constituer seule redevable de l'impôt sur les résultats en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, conformément aux dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Cette option débute à compter du 1er septembre 2019, pour une durée de 5 ans, expirant au 31 août 2024. L'option pourra cependant être renouvelée

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	385 790			385 790
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	385 790			385 790
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	40 533			40 533
- Matériel de transport	33 456			33 456
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	43 456	2 198	316	45 337
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 445	2 198	316	119 327
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	15			15
- Prêts et autres immobilisations financières	3 810			3 810
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 825			3 825
ACTIF IMMOBILISE	507 060	2 198	316	508 942

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2020
Éléments achetés	385 790
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	385 790

Pour les fonds de commerce dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisée, afin de tenir compte d'éventuelles évolutions ayant pu diminuer leur rentabilité et leur valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 106	6 107		17 213
- Matériel de transport	28 893	3 725		32 618
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	31 253	6 804	72	37 985
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 252	16 636	72	87 816
ACTIF IMMOBILISE	71 252	16 636	72	87 816

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 476 090 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 810		3 810
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	274 296	274 296	
Autres	193 462	193 462	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 522	4 522	
TOTAL CREANCES	476 090	472 280	3 810
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	143 168
Fournisseurs - rrr à obtenir	118 897
Etat - produits À recevoir	1 908
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	263 973

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Crances Cients	24 051

2 types de créances clients sont provisionnées :

- les clients douteux
- les créances dont l'échéance est antérieure au 31/05/2020 (retard de règlement supérieur à 3 mois)

Le taux de provision est de 100 %.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	100,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 615 333 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	23 249	12 091	11 158	
Emprunts et dettes financières divers	4 200	4 200		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	290 070	290 070		
Dettes fiscales et sociales	160 335	160 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	998	998		
Produits constatés d'avance	136 481	136 481		
TOTAL DETTES	615 333	604 175	11 158	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	12 006			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	266 830
Associés - intérêts courus	6
Dettes provis. pr congés à payer	27 966
Personnel - autres charges à payer	9 564
Charges sociales s/congés à payer	9 984
Charges sociales - charges à payer	2 290
Etat - autres charges à payer	4 423
Taxe d'apprentissage cap	1 519
Formation continue cap	2 003
ADSPL à payer	89
TOTAL CHARGES A PAYER	324 675

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	4 522		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 522		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	136 481		
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	136 481		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	797 181		797 181
Ventes de marchandises	1 565		1 565
Produits des activités annexes	14 773		14 773
TOTAL CA	813 519		813 519

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 691 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	244	
Régul CVAE = 157€ + Abandon Créance Groupe Secob Rennes = 75600€		75 757
Produits des cessions d'éléments d'actif		319
Impôts et Taxe : rappel des taxes foncières 2018+2018 par la SCI TYNELLY	7 740	

La société Groupe Secob Rennes, par décision en AG du 9 juillet 2020, a décidé l'abandon de sa créance commerciale au titre de la sous-traitance réalisée envers la société Groupe Secob Lorient, pour un montant de 75 600 €

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 23 873.69€

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Cette méthode consiste à :

- Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution des rémunérations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise;
- Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP).
- Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (Valeur actualisée de l'obligation).

Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.

Les fonds externalisés à ce jour pour couvrir ces engagements sont de 31 628.69 euros.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.